

Rouge, Gabriel Amard impose sa couleur jusque dans ses dépôts de gerbe.

Description

8485 vues



Gabriel Amard contre la façade de la mairie de Villeurbanne éclairée en rouge

ÉCOUTEZ L'INTERVIEW DE GABRIEL AMARD

Rouge c'est la couleur de Gabriel Amard, jusque dans les gerbes qu'il dépose au moment des commémorations. Évidemment elles ne passent pas inaperçues, et il est ravi (voir la photo ci-dessous)



Oeillets rouges, au moment des commémorations pour Gabriel Amard

Le député du Rhône était donc à Villeurbanne ce jeudi. Il travaille actuellement à la proposition de loi visant à instaurer la gratuité de 50 litres d'eau potable par jour par personne nécessaire à la vie. En France d'après les documents de travail du député 490 300 personnes n'ont pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité et plus de 882 800 personnes n'ont qu'un accès limité à des installations sanitaires, c'est le cas notamment des 300 000 sans abris et des 20 000 personnes en bidonvilles. Très gros chantier donc.

Gabriel Amard fait un tour de France avant de proposer sa loi qui comprend aussi un volet fontaines et

sanitaires. Il est surpris par l'accueil positif qu'il reçoit et il déclare : « beaucoup sont favorables telle l'Association des maires de France ou encore France Eau Public qui regroupe les collectivités en régie directe. Mais aussi plus surprenant la Fédération des entreprises privées a évolué favorablement sur cette question. Certains améliorent même ma proposition. Ainsi, l'association des maires ruraux souhaiterait une Borne-Fontaine et des douches dans chaque village, et pas seulement au-dessus de 3500 habitants »

Le nouveau parlementaire entraîne donc avec lui de nombreux élus. Évidemment les consommateurs aimeraient voir aussi la différence sur leurs factures à payer, *notamment dans la Métropole de Lyon*.

Le président de la métropole a annoncé pour sa part que rien ne changerait au niveau de la facture d'eau, pas de baisse. Pourtant il y a de la marge car les grandes compagnies d'eaux faisaient d'énormes bénéfices. À cette situation le député du Rhône répond : « non je ne leur en veux pas du tout. Ils font le choix de la prudence et ils ont raison. Paris avait aussi laissé passer la première année de gestion directe avant d'alléger la facture. Le temps de préciser les économies qui peuvent être réalisées. »

On note donc qu'à Paris les factures ont baissé après la première année, bonne nouvelle, et les Lyonnais espèrent qu'ils profiteront du changement que constitue le passage en régie publique.

Daniel Dubois

date créée

11 novembre 2022

Auteur

danielduboisurftv